

DE 1867 A 1871.

Il y a bientôt quatre ans, la Province de Québec procédait à des élections générales sous l'empire d'une constitution nouvelle. Le peuple, lassé des luttes que l'union du Haut et du Bas-Canada avait occasionnées et cédant aux promesses séduisantes qu'on lui faisait, acceptait la Confédération qu'on lui avait imposée sans le consulter, comme il avait fini par accepter l'union. Le ministère remportait les élections à une forte majorité. L'opposition s'effaçait en quelque sorte pour ne pas entraver le régime nouveau qui fut inauguré sous les circonstances les plus favorables à son développement...

Nous sommes à la veille d'une autre élection générale et nous voulons, en jetant un regard en arrière sur les quatre années écoulées, nous rendre compte des résultats obtenus et de notre situation présente au point de vue politique et financier.

En 1867, la Province du Canada entrait dans la Confédération avec une dette de \$62,500,000. Le surplus de sa dette devait être partagé par des Arbitres, entre la Province de Québec et celle d'Ontario. Ceux qui avaient été en faveur de la Confédération portaient ce surplus à moins de \$5,000,000 ⁽¹⁾ et assuraient que la part de la Province de Québec n'excéderait pas \$1,750,000 ou tout au plus \$2,000,000.

Les revenus de la Province consistaient en un subside de \$70,000, de 80 cts. par tête de la population d'après le recensement de 1861, en tout \$959,252, payable annuellement par le gouvernement du Canada, plus quelques revenus spéciaux, dont le plus important était le revenu territorial. Ses charges consistaient dans les dépenses d'administration et le paiement de l'intérêt à 5 p. c. sur la part qu'elle aurait à payer d'après le partage fait par les arbitres, dans le surplus de la dette de l'ancienne Province du Canada.

Les partisans du nouvel ordre de choses établissaient par chiffres et avec une apparence de conviction qui pouvait en imposer, que les revenus de la Province de Québec excéderaient ses dépenses, que ses

(1) Discours de M. Galt sur la Confédération.